

Sculpture romaine de Nyon (Suisse)

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge =
Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **26 (1924)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-160376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sculpture romaine de Nyon (Suisse).

Par W. Deonna.

La petite ville de Nyon conserve un grand nombre de fragments d'époque romaine, les uns réunis dans le Musée du château, les autres encore encastrés çà et là dans diverses constructions ¹⁾. Ses habitants connaissent bien la haute tour, dont la face O. est tournée vers la colline jadis entourée par l'enceinte romaine, dont la face E. regarde le lac ²⁾. Cette construction du moyen-âge a utilisé plusieurs matériaux antiques, que l'on aperçoit en particulier à sa base ³⁾.

C'est la *Tour César*, appellation dont on ne saurait déterminer l'ancienneté ⁴⁾, le peuple, on le sait, aimant à rappeler le souvenir légendaire de ce grand homme et à donner son nom à des monuments et des lieux qui n'ont rien de commun avec lui ⁵⁾. Ce nom a sans doute surgi quand on commença à s'intéresser aux origines romaines de la ville ⁶⁾; on admettait que César avait été le fondateur de la colonie de Nyon, «*Colonia Julia Equestris*», pour assurer à l'empire la possession de la route de Lyon au Rhin ⁷⁾.

Aussi est-ce Jules César lui-même que l'on a reconnu dans la sculpture encastrée au sommet de la tour, du côté qui regarde le lac ⁸⁾. Les anciens érudits se sont mépris à son sujet; Levade y voyait l'image d'un Gaulois ⁹⁾, Muller la considérait comme une œuvre tardive ¹⁰⁾.

* * *

¹⁾ Sur Nyon romaine: Müller, *Nyon zur Römerzeit*, Mitt. Antiquar. Gesellsch. Zurich, tome 18, 1872—75, p. 173 sq. — Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, VII, 1918, p. 82 sq. — Jullian, *Notes gallo-romaines, De Lyon à Augst par Nyon*, Rev. des études anciennes, 1916, p. 187 sq. — *Dictionnaire géographique et historique de la Suisse*, Nyon, p. 554 (bibliographie).

²⁾ Voir le plan, Muller n° 21.

³⁾ *Ibid.*, p. 207. — Cette tour a été modifiée au XVIII^e s., percée de fenêtres et transformée en appartements. On lit au sommet de la face E., au-dessus du relief, la date 1784, peinte.

⁴⁾ Muller, p. 208, note 129; *Dict. géographique et historique*, p. 555.

⁵⁾ Ex. Havet, «*Camp de César*», Rev. des études anciennes, 1920, p. 118. — Sébillot, *Le Folklore de France*; histoire fabuleuse de César au moyen-âge, Stanley-Dunn, *Classical Journal*, XIV, 1918—19, p. 28 sq. (dans les chroniques anglaises).

⁶⁾ Muller, p. 208, note 129.

⁷⁾ Jullian, *Hist. de la Gaule*, IV, p. 36. — Id., *Rev. des études anciennes*, 1916, p. 187 sq. — Muller, p. 183.

⁸⁾ Muller, p. 208 et note 129.

⁹⁾ Levade, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, 1824, p. 227.

¹⁰⁾ Haller, *Helvetien unter den Römern*, II, p. 211.

En 1924, l'administration du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, grâce à l'aimable appui de la municipalité de Nyon, de la Société du Vieux-Nyon, et l'autorisation de la propriétaire de la tour, Madame Viratute, a fait mouler cette sculpture, dont la situation empêchait l'étude précise. Les moulages, exécutés par M. Plojoux, l'habile chef de l'atelier de moulages à l'école des Arts industriels de Genève, ornent les Musées de Genève, de Nyon, de Lausanne et de Zurich ¹). L'original a été laissé en place, mais, dégagé du



Fig. 1—2. Sculpture romaine de Nyon.

mortier dans lequel il était noyé, il s'est révélé plus important qu'on ne pouvait en juger à distance.

La photographie que nous reproduisons ici évite une longue description (fig. 1—2). C'est, en très haut relief, un personnage masculin, imberbe, debout, de face; le fond sur lequel il est appuyé est incurvé au sommet, et forme une sorte de niche. La partie inférieure fait défaut; l'avant-bras gauche offre une surface plane qui paraît avoir été sciée. Les intempéries auxquelles la sculpture était exposée ont endommagé l'épiderme, et le visage est assez mutilé. Hauteur totale: 1,05 m.

La matière est une roche du Jura (Jurassique supérieur ou Urgonien), très

¹) Voir: *Une sculpture romaine de la Tour de Nyon*, Tribune de Genève, 8 mai 1924; *Notre musée et les sculptures romaines de Nyon*, Journal de Genève, 12 mai 1924; *Un dieu phrygien à Nyon*, Gazette de Lausanne, 31 mai 1924.

semblable à celle de Thoiry et à celle de la carrière de Concises près de Neuchâtel, qui fut exploitée par les Romains ¹⁾.

On reconnaît à première vue un barbare. Il en a le costume caractéristique, vêtement à manches longues, serré à la ceinture, manteau attaché sur l'épaule droite, bonnet conique à rubans qui tombent sur les épaules; sans doute portait-il des braies ²⁾.

Bien que la tête soit mutilée, l'expression est douloureuse et la bouche s'ouvre avec angoisse. L'attitude surtout trahit l'affliction. La tête s'appuie sur le bras gauche relevé, lui-même soutenu par le bras droit traversant horizontalement la poitrine. L'œuvre date de la fin du premier siècle ou du second siècle après notre ère.

* * *

Cette attitude, le sculpteur la donne volontiers aux barbares vaincus par la force romaine; c'est celle d'un prisonnier de la collection Grey ³⁾, et de la prétendue Thusnelda de Florence ⁴⁾.

Mais est-ce vraiment un prisonnier? Nous l'avons supposé tout d'abord, et, en contemplant les fragments de sculpture que possède Nyon, nous avons songé à l'hypothèse suivante:

Il nous a semblé qu'une autre sculpture pouvait être rapprochée de la précédente, jadis à l'église protestante, actuellement au Musée de Nyon ⁵⁾; le peuple et les enfants reconnaissaient en elle le portrait d'une femme qui avait incendié Nyon au moyen-âge! C'est une femme vêtue, debout, de face, dont il ne reste aussi que le buste; le fond du relief montre la même niche que celui du barbare. Les bras, le long du corps, sont légèrement ramenés en arrière; on ne saurait donc supposer qu'ils tombaient naturellement ou que les mains se joignaient par devant: on admettra plutôt qu'ils étaient enchaînés dans le dos. Abauzit reconnaissait dans cette image une caryatide, et Levade une sculpture funéraire ⁶⁾. Muller suppose que l'église où elle était a remplacé un temple romain élevé à la déesse protectrice de la localité ⁷⁾. Serait-ce une de ces captives barbares, qui ornent fréquemment les monuments romains, mains liées au dos, comme celle des prétendus trophées de Marius au Capitole de Rome, commémorant sans doute les victoires de Domitien sur les Chattes de Germanie ⁸⁾? Constituait-elle un pendant au barbare de la Tour César?

* * *

¹⁾ Détermination du Museum d'Histoire naturelle de Genève.

²⁾ Ex Reinach, *Répert. de la statuaire grecque et romaine*, I, p. 517, 518, et les nombreuses représentations de barbares sur les arcs de triomphe romains; id., *Répert. de reliefs*, I, passim.

³⁾ Reinach, *Répert. de la statuaire*, I, p. 518, n° 2161 A.

⁴⁾ *Ibid.*, II, p. 507, 7; — id., *Recueil des Têtes antiques*, p. 183; *Monuments Piot*, 18, 1910, p. 85, note 2.

⁵⁾ Muller, p. 208, pl. I, 5, p. 206.

⁶⁾ Levade, *op. l.*, p. 227.

⁷⁾ Muller, p. 208.

⁸⁾ Reinach, *Répert. de reliefs*, I, p. 289.

Le Musée de Nyon possède de nombreux fragments architecturaux qui ont été trouvés en 1865 dans la rue du Vieux-Marché, chapiteau corinthien, colonnes, entablements richement sculptés¹⁾. D'autres pierres, encore encastées çà et là dans la ville, telle une belle frise avec guirlande et bucrâne, paraissent provenir du même édifice, dit Muller avec raison²⁾. En 1906, on en a exhumé d'autres encore, de même style et proportions, dans les fondations du prieuré.

La rue du Vieux-Marché conserve dans son nom le souvenir du Forum romain de Nyon; un document de 1437 mentionne la «carreria de veteri foro», à laquelle elle a succédé³⁾. Était-ce, comme le suppose Muller, la curie de la colonie? Je préfère croire à une porte, ou plutôt à un de ces prétendus «arcs de triomphe» qui ne manquent dans presque aucune ville romaine⁴⁾, placés aux abords du Forum, ordinairement à cheval sur la grande route au point où elle pénètre dans la ville⁵⁾. Ce ne sont pas, en réalité, des «arcs de triomphe», mais des arcs monumentaux commémorant des événements divers et souvent, comme le dit M. Frothingham⁶⁾ qui en a fait une étude spéciale, des monuments communaux érigés lors de l'établissement d'une ville en colonie romaine; parfois on y proclame par une inscription le nom, la qualité et l'époque de la fondation⁷⁾.

* * *

Dès lors nous pensions qu'on aurait pu reconstituer à l'aide de ces fragments un arc analogue à celui dit des Orfèvres de Rome⁸⁾ avec, sur chaque pilier latéral, une image de captif barbare, homme et femme, motif très fréquent sur ce genre de monuments⁹⁾, et sur l'attique l'inscription dont il ne subsiste que deux lettres E.S. interprétées par Muller comme le reste du mot «Equestrium», nom de la «Colonia» ou «Civitas Equestrium»¹⁰⁾.

* * *

1) Muller, p. 204—5, pl. I, 1, 2, 3.

2) *Ibid.*, pl. I, 4, p. 204—205.

3) *Ibid.*, p. 204.

4) *Rev. arch.*, 1905, II, p. 216.

5) *Ibid.*, p. 225.

6) Sur les arcs de triomphe et leur sens, Frothingham, *De la véritable signification des monuments romains qu'on appelle «arcs de triomphe»*, *Rev. arch.*, 1905, I, p. 216 sq. — *id.*, *The roman territorial arch*, *Amer. Journal of archaeology*, XIX, 1915, p. 155 — Cagnat-Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, I, 1917, p. 74 sq., référ. — Spano, *L'origine degli archi onorari e trionfali romani*, Neapolis, I, 1913, p. 144 — Curtis, *American school in Rome, supplementary papers*, I, 1908 — Hoech, *Die Hauptformen der röm. Triumphbogen und der Stil der röm. Münzen*, Berlin. *Phil. Woch.*, 1917, p. 379, 409, 442 — P. Sarasin, *Über die Entwicklung des Triumphbogens aus dem Janustempel*, Innsbruck, 1922.

7) *Ibid.*, p. 217, 220, 224.

8) Reinach, *Répert. de reliefs*, I, p. 271.

9) Cf. les captifs groupés par paire, sur l'arc de Saint-Rémy, Reinach, *Répert. de reliefs*, I, p. 383 — sur la base des colonnes de l'arc de Septime Sévère, *ibid.*, p. 259 — sur les faces extérieures de l'arc des Orfèvres, *ibid.*, p. 272.

10) Muller, *op. l.*, p. 205, pl. I, 3.

Cependant un examen plus attentif de la sculpture nous amène à renoncer à cette hypothèse, à l'attribution de notre relief à l'arc qui s'élevait sans doute sur le forum, et à sa jonction avec le relief féminin.

Cette physionomie douloureuse qu'accentue la bouche ouverte, ce visage imberbe d'adolescent aux traits doux, un peu mous, on dirait même efféminés, conviennent moins à un mâle guerrier vaincu qu'au languissant dieu Attis ¹⁾. Lui aussi porte le costume barbare, la tunique à manche, le bonnet phrygien; lui aussi soutient mélancoliquement sa tête de son bras, en un geste identique à celui de notre sculpture ²⁾.

C'est ce dieu asiatique que nous reconnaissons ici. Et nous verrons dans cette pierre le reste d'un monument funéraire. Car l'image d'Attis paraît sur une quantité de reliefs funéraires romains ³⁾, en particulier de la Gaule et de la Germanie, en cette attitude, le plus souvent jambes croisées. Dieu funèbre, Attis jouit d'une grande vogue dans le monde romain, car il symbolise par sa mort tragique le triste destin du défunt, mais, par sa résurrection, il lui promet aussi la vie future ⁴⁾.

¹⁾ Sur Attis, Roscher, s. v. Attis — *Dict. des ant.*, s. v. Cybele — Hepding, *Attis, seine Mythen und sein Kult*, 1903 — Loisy, *Cybèle et Attis*, *Rev. hist. de litt. religieuse*, IV, n° 4 — id., *Les mystères païens et le mystère chrétien*, 1919, p. 85 sq., Cybèle et Attis.

²⁾ Reinach, *Répert. de la statuaire*, II, p. 471.

³⁾ Roscher, *Lexikon*, s. v. Attis, p. 727 — Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine* — Reinach, *Répert. de reliefs*, I, p. 54, 66 — Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 2^e éd., p. 90.

⁴⁾ Cumont, *Les cultes d'Attis dans le paganisme romain*, *Rev. hist. rel.*, 53, 1906 — id., *Les religions orientales dans le paganisme romain*, 2^e éd., 1909, p. 83 sq. — Toutain, *Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres* 1915, p. 275.
